

Villemotier

BULLETIN MUNICIPAL



MAIRIE

VERS
LONS-LE-SAUNIER

2017



VIE MUNICIPALE

Mot du Maire	3
Budget 2017	4-5
Travaux Réalisés	6-8
Travaux Prévus	8

ÉVÉNEMENTS

Marche du 8 mai	9
Mariages	9
Halte équestre	10
Moisson du blé	11
Rencontre des Hameaux	12
Intempéries du 30 juillet 2017	13
Téléthon préparation du Marathon	14
CCAS	14

SOCIAL

ADMR	15
CAF	16
Le CLIC	17
RePAS	17
ADAPA	18
MARPA	18
Chéquier Jeunes	19

SOCIAL ENFANCE

Petite Enfance	20
----------------	----

CA3B

Nouvelle intercommunalité	21
Déchetterie Intercommunale	22
Gestion des déchets	22
OPAH	23

INFOS CITOYENNES

CAUE	24
Carte Identité	24

VIE PRATIQUE

Numéros Utiles	25
Correspondants Presse	25
Démarches administratives	25
Transports Jurago	25

ÉCOLE

Composition des classes 2017-2018	26
Carnaval	26
Sortie nature	27
Représentant du conseil d'émulation civique	28
Le Père-Noël à l'école	28
Remise des dictionnaires	29

ASSOCIATIONS

Liste des associations	30
Chasse	31
Farfouille inter-associations	32
Fleurissement	32
Gymnastique volontaire	33
Cantine, les ptits Villemontois	33
Chasse aux œufs, les ptits Villemontois	34
Course pédestre, les ptits Villemontois	35
Fête de fin d'année, les ptits Villemontois	36
Tartes, les ptits Villemontois	36
Rugby	37
Vill'Amitié	37

DÉCOUVRIR

Valentin Guichon Danseur	38-39
--------------------------	-------

ÉTAT CIVIL

39

RE-DÉCOUVRIR

Moulin des Ponts	40
Bienvenue au Moulin du Fay	41

CALENDRIER DES FÊTES

42

COMMERCE

Liste des Commerçants	43
-----------------------	----



Chers Villemontoises et Villemontois,

Notre bulletin municipal a pour but d'informer tous nos administrés des travaux effectués au cours de l'année écoulée et de ceux à prévoir en cours d'année sur notre commune.

Travaux effectués en 2017

Accessibilité

- Finalisation des travaux au cimetière,
- Création d'une allée d'accès à la mairie,
- Création d'un WC PMR (personnes à mobilité réduite) et d'un parking adapté à la salle communale.

Pôle scolaire

- Amélioration de l'assainissement au pôle scolaire et au City Stade,
- Réalisation d'un préau.

Voirie

- Groboz : renforcement de l'accotement et pose de 50 m de tuyaux Ecobox,
- Montfollet et La Seule Maison : curage de fossés et pose de tuyaux béton,
- Carouge : pose de 50 m de tuyaux Ecobox et curage fossés.

Divers

- Coupe et taille des arbres, impasse En Miard et le frêne de l'école,
- Remplacement des ordinateurs et des fauteuils du secrétariat de mairie,
- Remplacement de 2 chauffe-eau.

Projets 2018

- Suite à la loi de finances 2018, le projet Bourg Habitat devrait subir quelques modifications ; nous en saurons davantage prochainement,
- Aménagement d'un chemin piétonnier de la salle communale à l'école,
- Isolation phonique de la salle communale,
- Isolation phonique de la cantine-garderie et changement d'une fenêtre à l'école maternelle,
- Finalisation de l'accessibilité des bâtiments publics (franchissement des seuils),
- Concernant les rythmes scolaires, retour à la semaine de quatre jours en septembre.

L'année 2017 a surtout été marquée par la création de la Communauté de l'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) avec 75 communes et 135 000 habitants. Pour que notre village ne soit pas oublié, nous participons aux nombreuses réunions des différentes commissions. Un pôle territorial « Bresse-Revermont » a été créé entre les deux anciennes communautés de communes de Coligny et Val-Revermont. Les réunions de ce pôle permettent de débattre de nos problèmes locaux, pour ensuite en discuter au sein de la CA3B.

Je remercie tous les bénévoles des associations qui font vivre notre vie sociale.

Malgré l'orage de grêle, le comité de fleurissement a réussi à donner des couleurs au centre de notre village. Merci.

Pour conclure, j'adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2018 : bonheur, réussite et le plus important la santé. Ma pensée va principalement aux personnes qui sont dans la souffrance physique ou morale.

Je remercie également mon conseil municipal, très dévoué, qui est un soutien indispensable au bon fonctionnement de notre village.

Pierre GUILLET

VŒUX DU MAIRE



Nous tenons à remercier particulièrement toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur sympathique contribution à ce bulletin n°22, notamment les annonceurs et les responsables d'associations.

Pour permettre une meilleure compréhension des dépenses de la vie communale, nous vous présentons le budget réalisé en 2016.

Dépenses Fonctionnement 2016



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières (intérêts des emprunts)

Dépenses de Fonctionnement	Compte Administratif 2016	Budget Primitif 2017
Charges à caractère général	68 217,82 €	91 250,00 €
Charges de personnel	189 094,80 €	206 970,00 €
Atténuation de produits	35 852,00 €	36 156,00 €
Autres charges de gestion courante	61 638,90 €	69 165,00 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	19 425,72 €	13 704,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
Opération d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	6 873,00 €
Virement section d'investissement	0,00 €	117 228,00 €
TOTAL	374 229,24 €	541 346,00 €

Recettes Fonctionnement 2016



- Produits des services
- Impôts directs
- Dotations subventions
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges
- Excédent exercice précédent

Recettes de Fonctionnement	Compte Administratif 2016	Budget Primitif 2017
Produits des services	39 326,91 €	32 563,00 €
Impôts directs	209 597,00 €	213 795,00 €
Dotations subventions	170 105,41 €	152 080,00 €
Autres produits de gestion courante	47 764,32 €	44 800,00 €
Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels	810,61 €	849,00 €
Opération d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €
Atténuation de charges	1 298,43 €	4 652,00 €
Excédent exercice précédent	68 986,08 €	92 607,00 €
TOTAL	537 888,76 €	541 346,00 €

Bois et Design



Sébastien Jacquier
En Miard 01270 VILLEMOTIER

Portable : 06 16 70 62 51
sebastienjacquier@yahoo.fr

Bois et Design

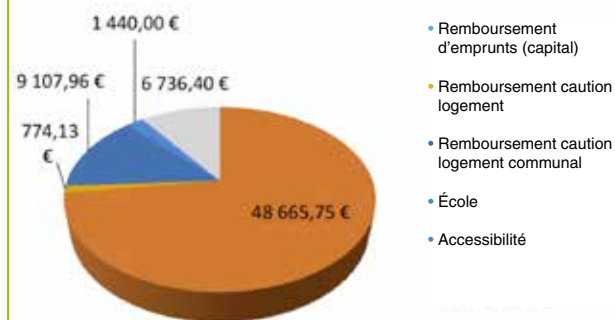
Sébastien Jacquier
En Miard
01270 VILLEMOTIER
Portable : 06 16 70 62 51

Terrasse bois
Agencement
Menuiseries
Cuisines
Créations sur mesure
Escaliers



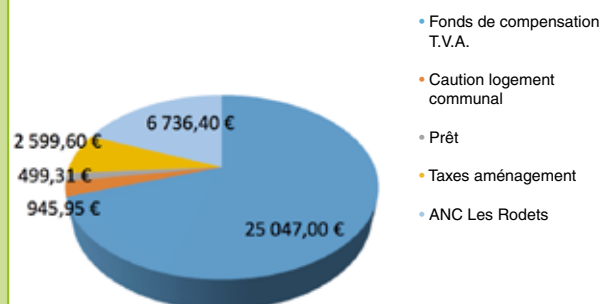
Dépenses d'Investissement	Compte Administratif 2016	Restes à réaliser + BP 2017
Déficit exercice précédent	0,00 €	24 926,00 €
Remboursement d'emprunts (capital)	48 665,75 €	48 985,00 €
Remboursement Prêt Relais/ Anticipé	0,00 €	0,00 €
Remboursement caution logement communal	774,13 €	822,00 €
Ecole	9 107,96 €	39 672,00 €
Autres Batiments	0,00 €	3 684,00 €
Mairie	0,00 €	5 000,00 €
Chemin piétonnier	0,00 €	16 316,00 €
Garderie (Bureau + ordinateur)	0,00 €	0,00 €
Stèle St Germain	0,00 €	0,00 €
Accessibilité	1 440,00 €	46 154,00 €
Eglise	0,00 €	0,00 €
Cimetière	0,00 €	17 300,00 €
Salle communale	0,00 €	15 000,00 €
Opération d'ordre	6 736,40 €	0,00 €
TOTAL	66 724,24 €	217 859,00 €

Dépenses d'Investissement 2016



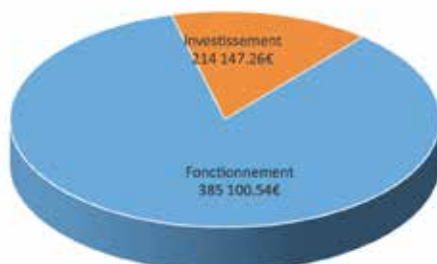
Recettes d'Investissement	Compte Administratif 2016	Restes à réaliser + BP 2017
Fonds de compensation T.V.A.	25 047,00 €	0,00 €
Caution logement communal	945,95 €	822,00 €
Prêt	499,31 €	0,00 €
Taxes aménagement	2 599,60 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur opérations	0,00 €	
Accessibilité	0,00 €	9 591,00 €
ANC Les Rodets	6 736,40 €	0,00 €
Affectation résultat exercice précédent	104 356,06 €	71 051,00 €
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	117 228,00 €
Cimetière	3 690,26 €	3 600,00 €
Ecole	0,00 €	15 067,00 €
Garderie	0,00 €	500,00 €
Opération d'ordre	0,00 €	0,00 €
TOTAL	143 874,58 €	217 859,00 €

Recettes d'Investissement 2016



Balance	Compte Administratif 2016	Restes à réaliser + BP 2017
Dépenses totales	440 953,48 €	759 205,00 €
Recettes totales	681 763,34 €	759 205,00 €
TOTAL	240 809,86 €	

DEPENSES GLOBALES 2016



RECETTES GLOBALES 2016



COUR DE LA MAIRIE



SALLE COMMUNALE



CAROUGE



ROUTE DE GROBOZ



TAILLE DES ARBRES EN MIARDS



CITY STADE



AMÉLIORATION ASSAINISSEMENT PÔLE SCOLAIRE



CRÉATION PRÉAU



Travaux prévus

CENTRE BOURG

Le Conseil Municipal projette un aménagement piétonnier de la salle communale à l'École qui permettra, par un cheminement doux, de sécuriser les déplacements pédestres en évitant de traverser la RD 1083.

MARCHE DU 8 MAI



C'était la 22^{ème} édition

Le jour du 8 mai, l'emploi du temps des élus municipaux est réglé comme du papier à musique : organisations de la cérémonie du souvenir le matin et de la marche l'après-midi. Partant d'un défi avec les bénévoles des membres de la gymnastique de l'époque, Aimé Girard, alors maire de Villemotier, décide de mettre en place, avec son équipe municipale, une marche à travers les sentiers de la commune et des communes voisines l'après-midi du 8 mai. Depuis, Pierre Guillet a pris le relais à la tête de la municipalité, et il

perpétue toujours cette tradition avec beaucoup de bonheur. A noter qu'une dizaine de participants n'ont jamais manqué une seule édition. Ce lundi, malgré un temps quelque peu maussade, une soixantaine de marcheurs ont pris la direction du Chemin des Ecoliers, de la Croix Cordée, de la Bottière, etc ... Selon sa forme, chaque participant a pu choisir son circuit et parcourir entre 5 et 16 kilomètres. Retour à la salle communale en fin d'après-midi, pour une pause ravigorante bien méritée, chacun étant ravi d'avoir fait une belle balade, même si le temps était un peu gris et la température un peu frisquette.



Mariage
22 juillet 2017

Coralie GIROUD et Rémi TURILLE



HALTE ÉQUESTRE AU MOULIN DE FAY

Ils ont fait halte au relais équestre

Venus de la Moselle, de l'Alsace, de la Suisse, de la Champagne ou encore du Pas de Calais, plusieurs équipages ont fait étape au relais équestre du Moulin du Fay (destination finale, l'Equirando à Bourg en Bresse).

Le roulement des attelages des calèches, et le martèlement des sabots des magnifiques chevaux des cavaliers ont résonné sur les chemins de Villemotier et des environs.

Depuis 1 an, Sophie et Bruno Buiron ont remplacé la famille Perrin au Moulin du Fay. Ils continuent l'activité de chambre d'hôtes ainsi celle de relais équestre. Bouchonnés, soignés, les chevaux semblent apprécier l'accueil qui leur est réservé avec les prés, l'herbe verte, l'écurie, le foin, le grain, l'eau, sous la bienveillance des propriétaires des lieux.



MOISSON DU BLÉ

Le blé est prêt pour la foire

Chaque année, pour la foire bressane de Coligny, les vieilles mécaniques reprennent du service. Ce début de semaine, Noël et Anthony Piroux, deux pirajelliens, ont ressorti la vieille moissonneuse-lieuse et direction Villemotier. A l'automne dernier, Philippe Boquillod avait ensemencé une parcelle de blé au hameau de «la Forêt», une parcelle qu'il réservait pour la foire de Coligny. Des bénévoles de l'association «les Amis de Coligny» sont venus prêter main-forte pour charger et ranger sur des chars les gerbes de blé qui seront stockées au sec. L'étape suivante était le battage qui a eu lieu à Coligny le mardi 1^{er} août lors de la 35^{ème} édition de la foire bressane à l'ancienne.



RENCONTRE DES HAMEAUX

«L'Autre Côté de L'Eau»

Les habitants de «L'Autre Côté de L'Eau» se sont rassemblés à Montfollet au domicile de Judith et Benjamin. Sous cette dénomination, étaient regroupés les hameaux de Groboz, de Bramafan, de La Croix Cordée, de Montfollet, de La Seule Maison et du Fay. Une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour une journée conviviale, tout en découvrant une page de l'histoire locale que les plus jeunes n'ont pas

connue, le tout avec la rigolade comme fil conducteur. Cette journée de rencontre aura aussi permis aux nouveaux habitants de faire connaissance avec les plus anciens et ainsi tisser des liens qui renforcent le bon voisinage. Après une journée barbecue fort agréable, entrecoupée de blagues, de jeux d'adresse et de culture, pas toujours générale, de chansons, chacun a regagné ses pénates quand l'horloge indiquait déjà la date du lendemain. Une page d'histoire à renouveler.



ACP
Maçonnerie générale
Aménagement extérieur

William-Steven NUGUET
845, route du Carouge
01270 VILLEMOTIER

Tél. 04 74 30 43 37
Mobile : 06 13 01 89 60
acp-maçonnerie@orange.fr
www.acp-maçonnerie.fr

Maçonnerie générale

- Gros œuvre - Neuf et rénovation
- Béton armé
- Taille de pierre
- Terrassement & VRD

Aménagement extérieur

- Dallage
- Pavage
- Enrochement
- Clôtures et fermetures
- Entretien des extérieurs



INTEMPÉRIES DU 30 JUILLET 2017

Un orage de grêle d'un rare violence

De très nombreux grêlons avaient un diamètre qui tournait autour de 35-40 mm, pour un poids qui pouvait dépasser 20 grammes. Les champs de maïs et autres cultures, les prairies ont été ravagés. Nombre de serres, de vérandas, de lampadaires, de divers mobiliers de jardins, de volets, de carreaux ont été brisés par la force des impacts. Les jardins potagers, les jardinières fleuries ont été réduits à néant. Les feuilles des arbres ont été déchiquetées, les arbres fruitiers qui ont été sauvés du gel ont perdu la totalité de leurs fruits. De nombreux animaux, affolés par la force de la grêle, ne savaient pas où aller pour trouver un peu d'abri. Nombres de voitures ont été sinistrées : impacts de grêle, pare-brise, rétroviseurs etc.



LE MARATHON DU TÉLÉTHON

Les organisateurs du challenge pédestre avaient préparé, avec soin, le marathon du téléthon du Samedi 9 décembre : des routes et chemins reliant les communes de l'ancien canton de Coligny qui ont été foulées par les marathoniens qui courraient pour une cause nationale : venir en aide aux chercheurs dans divers domaines touchant les maladies génétiques.

2 choix : soit les 42 kilomètres du marathon reliant les 9 communes, soit un parcours entre deux ou plusieurs communes.

Le marathon du téléthon n'est pas une épreuve avec classement mais une sortie conviviale ouverte à tous.

Les relais ont eu lieu dans chaque village.

Une urne destinée à recueillir les dons pour le téléthon a été mise en place à chaque relais.



CCAS CADEAUX DE NAISSANCES

CALLAND Emma
GRATTARD Mia Analoucia
CLAIN Lyam
VUILLOT Noham

3 janvier 2017
5 avril 2017
12 août 2017
5 décembre 2017



ADMR

**L'ADMR
RECRUTE**
N'hésitez pas
à postuler !



la référence du service à la personne



L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

- **Gamme AUTONOMIE**
Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Transport accompagné, téléassistance,...)
- **Gamme DOMICILE**
Ménage, repassage, préparation des repas, courses, déplacements,...
- **Gamme FAMILLE**
Garde d'enfants, soutien aux familles



Selon vos aspirations et vos disponibilités, venez renforcer notre équipe de bénévoles !

Contact :
ADMR BRESSE REVERMONT
 Place de la Mairie
 01370 Saint-Etienne-du-Bois
 Tel: 04.74.25.85.37
 E-mail : asaintetienne@fede01.admr.org

*Article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications de la législation

50 %
DE REDUCTION
OU DE CREDIT
D'IMPÔT*

Un service de proximité au coeur de l'humain





PROGRAMME DE RENCONTRES DE L'ADMR BRESSE REVERMONT

	Dates	Lieux
 Dansons et chantons tous ensemble	5 décembre	Pirajoux
 Réviser son code de la route	9 janvier	Saint-Étienne-du-Bois
 Comment adapter son logement simplement ?	23 janvier	Verjon
 Yoga du rire	6 février	Foyer des mousserons
 Sophrologie	27 février	foyer logement Marboz
 Savoir prendre un petit déjeuner équilibré	13 mars à 15 h	Coligny
 Améliorer la qualité de son sommeil	27 mars	Bény
 Utiliser le tactile (tablette ou téléphone portable)	24 avril	Beaupont
 Gym douce	15 mai	Meillonas (château)
 Activité physique avec l'âge	29 mai	Chevignat

SOCIAL

CAF DE L'AIN

Pour toute question concernant les données,
leur analyse et leur diffusion ;
pour toute suggestion concernant les sites ;
une seule adresse :
cafddata-general@cnafr.fr

Liens utiles :
caf.fr
data.gouv.fr
insee.fr/fr/bases-de-donnees/

Twitter : @cnafr_actus
Pour que les sites évoluent, nous comptons sur vous !



Cafdata



data.caf.fr



→ Cafdata, l'Open data
des Allocations familiales

PIETRAPOLIS.fr

immobilier

Agence BENOIT-BON



Le Clos La Madelon, Grande Rue, 01270 Coligny - 04 74 52 87 17

www.pietrapolis.fr



LE CLIC DES PAYS DE BRESSE

Centre local d'information et de coordination, est un service **gratuit** pour les personnes âgées de + 60 ans, leurs familles et entourage, ainsi que pour les professionnels, les élus et les bénévoles.

Le **CLIC des PAYS de BRESSE** situé à Saint-Trivier-de-Courtes est porté par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) depuis le 1er janvier 2017, et géré en entente avec la Communauté de communes Bresse et Saône, et celle de la Veyle.

Tout comme 68 autres communes, la votre rentre dans le rayon d'action du **CLIC des PAYS de BRESSE** et permet à ses habitants de bénéficier des diverses informations pour l'amélioration de leur quotidien : les offres de soins, les services permettant le maintien à domicile, l'accès aux droits...

Le service les accompagne dans la constitution des dossiers de différentes aides existantes. De manière plus ponctuelle, il aborde aussi la question

des structures d'accueil dans le cas où le maintien à domicile n'est plus possible.

Dans le cadre de sa mission de prévention et d'accompagnement, le **CLIC des PAYS de BRESSE** planifie des actions de prévention. Les thèmes abordés sous différentes formes (conférence, ciné-débat, ateliers, échanges intergénérationnels) sont variés et accessibles à tous : mémoire, audition, prévention des chutes, alimentation, nouvelles technologies, patrimoine et succession, conduite automobile, l'alimentation...

Les demandes peuvent être traitées :

- par téléphone au 04 74 30 78 24 du lundi au vendredi (possibilité de laisser un message pour rappel)
- lors d'un entretien au CLIC des PAYS de BRESSE, 58, route de Chalon 01560 Saint-Trivier-de-Courtes
- sur rendez vous en permanence (possible sur Coligny, Montrevel en Bresse, Pont de Vaux, Pont de Veyle)

Une question ?
Des renseignements,
Un thème vous préoccupe...

Être fort,
C'est demander de l'aide !
Demander de l'aide,
c'est être fort !

Le CLIC vous informe et vous oriente !

01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES
04 74 30 78 24
contact@clicdespaysdebresse.org

R.E.P.A.S.



Portage de repas aux personnes âgées ou handicapées

Siège : **Mairie 01370 Saint Etienne du Bois**
Secrétariat : **Tél. 04 74 25 85 86**

Heures permanences : en matinée
Lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 8h à 12h

4 rue Tony Ferret - BP 159
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. / Fax : 04 74 45 51 70
E-mail : adapa@adapa01.com



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne

(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne

(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

- rendez-vous, sorties... (transport accompagné).



Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Contactez-nous au 04 74 45 59 65, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Maryline SOUPE DIT DUBOIS
16, rue de la Gare - 01370 ST ETIENNE DU BOIS
m.soupe-dit-dubois@adapa01.com

Permanences :

- Bureau de St Etienne du Bois le jeudi de 14h à 15h30
- Mairie de Jasseron les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h à 15h30
- Mairie de Coligny les 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 15h30



Illustration de Cécile - 01 Bourg en Bresse

MARPA



La MARPA "Plain champ" de Saint Etienne du Bois (01) est une structure non médicalisée ouverte, qui propose aux résidents une autonomie de vie comme à leur domicile.

707, rue Centrale
01370 St-Etienne-du-Bois
Tél. / Fax : 04 74 30 51 08

<http://perso.wanadoo.fr/marpa.plain-champ>

CHÉQUIER JEUNES

Message de Jean DEGUERRY Président du Dept. de l'Ain

Afin de favoriser l'accès des jeunes de l'Ain aux pratiques et aux offres culturelles, sportives et de loisirs proposées dans le département et dans les communes de l'Ain, l'Assemblée départementale a mis en place cette année, le «Chéquier jeunes 01».

Ce chéquier permet aux jeunes de 11 à 15 ans de bénéficier de réductions pour des manifestations culturelles ou sportives, de bons d'achat pour des livres... Il peut aussi servir à financer l'inscription dans un établissement artistique ou dans un club de sport. A ce jour, nous comptons 360 partenaires et ce sont environ 36 000 jeunes qui seront concernés chaque année par ce nouveau dispositif.



CHÉQUIER JEUNES 01

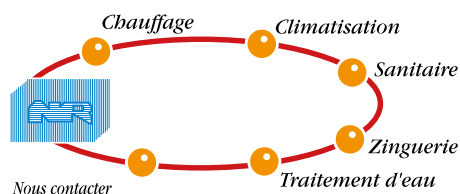
Demande ton chéquier sur chequierjeunes.ain.fr

Toutes les infos sur chequierjeunes.ain.fr
03 87 78 78 21

   www.ain.fr

AIN 01
le Département

SARL NEVORET RÉGIS



01851 MARBOZ
01270 VILLEMOTIER
01310 CONFRANÇON

Fax 04 74 42 05 28

Salle de Bains et Cuisine Clés en main

Tél. 04 74 42 02 33
Tél. 04 74 30 15 49
Tél. 04 74 30 43 86



CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE

NOM	Prénom	01270 Villemotier	Téléphone
BOYAT	Nathalie	2344 Route de Strasbourg	04 74 51 54 46
DESBOIS	Joëlle	92 Impasse en Miard	04 74 51 53 26
GAVAND	Cécile	39 Chemin vers le Bois	04 74 51 56 46
MERVANT	Jocelyne	337 Impasse du Boidon	04 74 51 57 69
SARRON	Françoise	594 Route de St Germain	04 74 51 53 30
VEUILLET	Anita	51 Chemin de Groboz	04 74 30 18 76

Deux structures d'accueil pour la petite enfance



Le multi-accueil « Caram'bole » à Béný et la micro-crèche « Car'hibou » à Domsure accueillent les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. « Caram'bole » dispose de 30 places, « Car'hibou » de 10 places. Les parents ont le choix entre un accueil régulier ou occasionnel du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, sauf le vendredi à 18h. Les deux structures proposent des repas préparés sur place.



Le personnel est attaché au respect du rythme de développement des enfants. Les structures proposent régulièrement des activités et animations : contes, semaine du goût, fêtes d'été, spectacle de Noël, projet en lien avec l'école pour les futurs élèves. Elles organisent aussi des ateliers spécifiques pour les grands-parents ou les parents. En 2017, enfants et parents ont pu partager des moments privilégiés autour de la musique grâce à l'intervention d'Aline Joannon, musicienne intervenante. D'autres ateliers étaient consacrés à l'exploration sensorielle par des activités de stimulation visuelle et sonore ou la manipulation de différentes textures. Des actions qui devraient se développer en 2018.



Renseignements et inscriptions

Multi-accueil « Caram'bole »
et micro-crèche « Car'hibou »
Isabelle Badoux, directrice

Tél : 04 74 30 41 53

Courriel : carambole@ca3b.fr

La création de notre Communauté d'Agglomération ouvre une nouvelle ère du développement du territoire.



Une nouvelle intercommunalité au service des habitants.

La communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse est née officiellement le 1er janvier 2017. Le premier conseil communautaire s'est réuni le 13 janvier 2017 pour élire le président (Jean-François Debat) et les 25 membres du bureau. Dès la création de l'Agglomération, les élus ont choisi une organisation décentralisée avec des accueils du public au siège à Bourg-en-Bresse, mais aussi dans les pôles territoriaux situés à Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse et Val-Revermont. Ces pôles assurent la gestion des services de proximité.

L'Agglomération exerce toutes les compétences qui étaient auparavant celles des intercommunalités fusionnées. Les élus travaillent à l'élaboration d'un projet de territoire qui précisera une stratégie de développement. En attendant, les premières actions concrètes se sont mises en place. Depuis septembre, la Communauté d'Agglomération finance des séances d'enseignements de la natation à tous les élèves de CE1. En 2019, ce sont également les CM1 qui bénéficieront de sessions.

Extension de la gratuité d'accès à la plage de la Plaine Tonique pour tous les habitants de l'Agglomération.

Située près de Montrevel-en-Bresse, la base de loisirs de la Plaine tonique est une destination privilégiée pour la saison estivale : un lac de 95 hectares, des activités nautiques et motonautiques, un centre aquatique et un camping 4 étoiles labellisé camping Qualité (3e camping en Auvergne Rhône Alpes avec ses 586 emplacements). A partir de 2018, les habitants des 75 communes de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse auront accès à la plage sur présentation d'une carte individuelle nominative en cours de validité.

Deux cas de figure possible :

- Pour les habitants déjà détenteurs de la carte d'accès Base de Plein Air La Plaine Tonique, cette carte est valable jusqu'en 2020. Il leur suffira, comme auparavant, de se rendre à la mairie de leur domicile pour retirer la vignette 2018 et des deux années suivantes, sur présentation d'un justificatif de domicile.
- Pour les habitants non détenteurs de la carte existante, il faut se la procurer uniquement au siège de la CA3B à Montrevel (bâtiment de la mairie). Elle leur sera délivrée contre présentation d'un justificatif de domicile et la somme de 5 euros pour frais d'établissement. Chaque année, la carte sera mise à jour par une nouvelle vignette à retirer au même endroit toujours sur présentation d'un justificatif de domicile.

En aucun cas, la carte et les vignettes millésimées 2018/2019/2020 ne seront délivrées ni au guichet, ni à l'accueil de la Plaine Tonique. A noter que l'accès est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans et que les autres activités : piscine, ski nautique, voile, canoés, VTT ... sont bien entendu payantes.



DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE - PIRAJOUX

04 74 47 32 14

Exclusivement réservée aux habitants de BEAUPONT, BÉNY, COLIGNY, DOMSURE, MARBOZ, PIRAJOUX, SALAVRE, VERJON & VILLEMOTIER.

JOURS	ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 31 octobre	HIVER du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi Mardi Mercredi Vendredi	14h à 18h	14h à 17h
Samedi	9h à 18h (sans interruption)	9h à 12h & 14h à 17h

Fermeture : jeudi et dimanche - jours fériés y compris lundi de Pentecôte

GESTION DES DÉCHETS

- RESSOURCERIE PIRAJOUX : mise en place d'un chalet et intervention à partir de Mars d'un valoriste les mercredis et samedis.
- TISSU : tous les tissus, même endommagés, doivent être apportés à la déchetterie (**SURTOUT NE PAS LES METTRE dans ORDURES MENAGERES**).

RAPPEL : Il est INTERDIT de mettre des lingettes dans les WC.




*Il était une fois, une équipe,
Océane et Chantal,
ensemble nous développons performance, personnalisation
et la toute nouvelle méthode de mèche «DISCHARK».
Nous serons à votre écoute pour vos envies de changement
suivant votre style et type facial.*

1591 route de Strasbourg 01270 VILLEMOTIER
04 74 23 93 69

Ouvert du lundi au samedi. Fermé le mercredi. Avec ou sans rendez-vous.

OPAH

Des aides pour l'amélioration de l'habitat à Villemotier

Notre commune est actuellement en Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sous l'égide de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B), de même que les autres communes de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Coligny.

Cette opération, limitée dans le temps, a pour objectif d'améliorer les logements anciens du parc privé en apportant :

- des conseils gratuits et sans engagement, en particulier dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et de l'adaptation des logements aux situations de handicap
- des aides financières accordées (sous condition de ressources) aux propriétaires occupants réalisant des travaux d'amélioration thermique ou d'adaptation de leur résidence principale
- des aides financières accordées (sans condition de ressources aux propriétaires de logements locatifs énergivores, anciens ou vétustes, ou de logements vacants destinés à la location, réalisant des travaux d'amélioration.

Pour vous informer, vous pouvez contacter SOLIHA Ain (anciennement PACT de l'Ain) - organisme spécialisé dans ce domaine et choisi pour animer cette opération :

- soit en vous rendant à l'une des permanences mensuelles, le 3^{ème} mercredi de chaque mois en mairie de COLIGNY ou MARBOZ
- soit en appelant directement SOLIHA Ain :
Denis PERRIN
Tél. 04 74 21 02 01
Mail : d.perrin@solihha.fr

Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse



2017-2019

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET DES AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX...




À QUI S'ADRESSE CETTE OPÉRATION ?

- **Propriétaires occupants ou usufruitiers d'un logement ancien** (achevé depuis plus de 15 ans) que vous occupez à titre de résidence principale (sous condition de ressources).
- **Propriétaires bailleurs de logements en location ou vacants** (achevés depuis plus de 15 ans) destinés à être loués, sous réserve de pratiquer un loyer modéré conventionné sur une période minimale de 9 ans.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse missionne **SOLIHA AIN** pour vous accompagner dès le début de votre projet et vous conseiller sur les aspects techniques, financiers, administratifs et sur les dispositifs d'aides et subventions auxquels vous avez droit.

QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

- **Travaux d'économies d'énergie avec un gain énergétique minimum de 25%** (pour les propriétaires occupants) et **35%** (pour les propriétaires bailleurs) : travaux d'isolation, changement de menuiseries, amélioration ou remplacement du chauffage, installation d'une ventilation...
- **Travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap** : monte escalier, salle d'eau adaptée, rampes d'accès...
- **Travaux liés à la sécurité et la salubrité.**

OÙ SE RENSEIGNER ?

Pour être conseillé et accompagné gratuitement, n'hésitez pas à contacter SOLIHA :

 lors des permanences d'information de 10h à 12h le 3^{ème} mercredi du mois, en mairie de COLIGNY ou MARBOZ

 ou directement à SOLIHA, 11 rue Brillat-Savarin, 01000 BOURG-EN-BRESSE Tél : 04 74 21 02 01 E-mail : d.perrin@solihha.fr

ET SI VOUS N'ÉTIEZ PAS ÉLIGIBLE À CETTE OPÉRATION ?

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse vous propose **"Mon Cap Énergie"**, un service d'accompagnement de A à Z, pour votre projet de rénovation énergétique, que vous soyez en maison individuelle ou en copropriété. Un service ouvert à tous sans condition de ressources.

Vous souhaitez réduire les consommations énergétiques de votre logement mais vous ne savez pas par où commencer ? Quels travaux sont prioritaires ? Puis-je obtenir des aides financières ? Où trouver des artisans ?

Un conseiller de **"Mon Cap Énergie"** est à vos côtés pour faciliter votre démarche et vous guider à chaque étape de votre projet. Il se chargera également de l'instruction de votre demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (sous conditions de ressources et de respect de critères techniques) dans le cadre du Fonds Isolation (jusqu'à 4000€ pour financer vos travaux d'isolation) ou du Fonds Énergies Renouvelables (prime de 1000€ pour tout équipement utilisant une énergie renouvelable).

Contactez-nous au **04 74 45 16 49**
www.moncapenergie.fr



Cette opération vous permet de bénéficier des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, de l'État dans le cadre du programme "Habiter Mieux", du Conseil Départemental de l'Ain et de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Des prises en charge pouvant aller :

- **Pour les Propriétaires occupants :** jusqu'à 80 voire 100% d'un montant de travaux plafonné à 20 000 ou 50 000 € selon le niveau de ressources des propriétaires occupants et le niveau de dégradation du logement.
- **Pour les propriétaires bailleurs :** de 30 à 60% d'un montant de travaux plafonné à 60 000 ou 80 000 € selon le niveau de dégradation du logement et le type de conventionnement choisi (niveau de loyer).





CAUE



UN ARCHITECTE-CONSEILLER GRATUITEMENT A VOTRE DISPOSITION

Propriétaires, vous souhaitez **construire**, **agrandir** ou **réhabiliter** votre habitation.

Vous pouvez bénéficier de l'aide **gratuite** d'un **architecte-conseiller** du CAUE de l'Ain, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977.

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, vous pouvez **contacter le CAUE** pour convenir d'un rendez-vous avec un architecte-conseiller qui vous rencontrera sur le terrain pour vous conseiller.

Un compte-rendu de visite vous sera transmis, ainsi qu'au maire de votre commune.

Vous resterez les seuls maîtres de votre projet mais vous éviterez ainsi beaucoup d'embûches.

Téléphone : 04 74 21 11 31 - Mail : contact@caue-ain.com

Pour plus d'informations sur les conditions de notre conseil, consultez le site internet du CAUE «www.caue01.org» rubrique «particuliers»



CARTE D'IDENTITÉ



URGENCE :

Urgences médicales / SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Gendarmerie de Coligny	04 74 30 11 29
Centre Anti Poison de Lyon	04 78 54 14 14
SAMU de Bourg en Bresse	04 74 23 15 15

VILLEMOTIER

Mairie de Villemotier	04 74 51 52 05
Ecole Primaire de Villemotier	04 74 51 52 64

SANTÉ

COLIGNY

Cabinet Infirmiers	04 74 30 17 10
Cabinet Kinésithérapeutes	04 74 30 16 76
Docteur Florent Clappaz	04 74 30 12 46
Docteur Virginie Miconnet	04 74 30 12 46
Docteur Jacques Luciani	04 74 30 12 46
Pharmacie des Tilleuls	04 74 30 11 54

ST ETIENNE DU BOIS

Cabinet d'Infirmières	04 74 30 50 12
Cabinet Kinésithérapeutes	06 08 28 15 47
Docteur Denis Perron	04 74 30 52 52
Docteur Ch. Saint Cyr	04 74 30 50 30
Pharmacie Centrale	04 74 30 51 67
Masseur-Kiné Marc Servier	04 74 30 55 74
Ostéopathe Mathieu Derain	06 60 54 10 21

MARBOZ

Docteur Maxime Astruc	04 74 51 02 09
Docteur Barbara Buatier	04 74 51 02 09
Docteur Benjamin Fourré	04 74 51 02 09
Docteur Anne Lise Lemay	04 74 51 02 09
Pharmacie	04 74 51 00 01
Vétérinaires - Centrale canine	04 74 51 00 79

AUTRES

SERVICES PUBLICS

Vos droits/démarches. www.service-public.fr

COLIGNY

Collège Le Grand Cèdre	04 74 47 33 80
Communauté de Communes	04 74 42 04 76
Cure de l'Eglise St Martin	04 74 30 10 88
Maison de retraite	04 74 30 10 56

ST ETIENNE DU BOIS

MARPA	04 74 30 51 08
-------	----------------

BOURG-EN-BRESSE

Direction Départementale de l'Équipement	04 74 25 68 80
EDF Sécurité Dépannage	04 74 30 83 61
GDF Sécurité/Dépannage	0 810 433 001
Préfecture de l'Ain	04 74 32 30 30
Service des Eaux SOGEDO	03 84 48 83 37
SNCF Horaires, billets, services	36 35

PRESSE CORRESPONDANTS :

LE PROGRES :

Isabelle GAILLARD
06 08 47 50 35
isagaillard@wanadoo.fr

La VOIX DE L'AIN :

Bernadette LOMBARD
04 74 42 06 57 - 06 83 01 84 64
379, rte de Monfollet
01270 VILLEMOTIER
alainbernad@orange.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

<http://www.service-public.fr/formulaires/?xtor=SEC-759>

Peut-on faire cette démarche par internet ?
Est-il possible d'obtenir ce formulaire sans se déplacer et à n'importe quelle heure ?
Comment évaluer ses impôts, ses droits à la retraite, une pension alimentaire ?



Cette rubrique vous donne accès aux formulaires, services en ligne et modules de calcul proposés par les services publics pour faciliter vos démarches.

TRANSPORTS : JURAGO - LIGNE 901

Site internet : jurago.fr

Bon à savoir

Ligne express 900

à utiliser en complément de la ligne 901

5€ le trajet

ligne 901

Bourg-en-Bresse > Lons-le-Saunier

Période de fonctionnement	Période scolaire				Période vacance		
	Lundi à Vendredi	Mercredi	Lundi à Samedi	Vendredi	Lundi à Samedi	Lundi à Samedi	Lundi à Samedi
Jours de fonctionnement (Sauf jours fériés)							
BOURG-EN-BRESSE Gare SNCF	8:15		12:15		16:15 18:10		12:15 16:15 18:10
BOURG-EN-BRESSE EDF	8:16		12:16		16:16 18:11		12:16 16:21 18:11
BOURG-EN-BRESSE Carré Amiot	8:22		12:22		16:22 18:12		12:22 16:22 18:12
BOURG-EN-BRESSE Alimentec TUB	8:27		12:27		16:27 18:17		12:27 16:27 18:17
SAINT-ETIENNE-DU-BOIS Médiathèque	8:35		12:35		16:35 18:25		12:35 16:35 18:25
VILLEMOTIER Moulin des Ponts	8:40		12:40		16:40 18:30		12:40 16:40 18:30
VILLEMOTIER Ecole	8:42		12:42		16:42 18:32		12:42 16:42 18:32
SALAVRE Rte de Salavre	8:45		12:45		16:45 18:35		12:45 16:45 18:35
COLIGNY Mairie	8:48		12:48		16:48 18:38		12:48 16:48 18:38

Lons-le-Saunier > Bourg-en-Bresse

Période de fonctionnement	Période scolaire					Période vacance		
	Lundi à Vendredi	Samedi	Lundi à Vendredi	Lundi à Samedi	Lundi à Samedi	Lundi à Samedi		
Jours de fonctionnement (Sauf jours fériés)								
COLIGNY Mairie	7:05	8:45	11:10	13:20	17:25	8:45	13:20	17:25
SALAVRE RD1083	7:08	8:48	11:13	13:23	17:28	8:48	13:23	17:28
VILLEMOTIER Eglise	7:11	8:51	11:16	13:26	17:31	8:51	13:26	17:31
VILLEMOTIER Carif RD28/RD1083	7:12	8:52	11:17	13:27	17:32	8:52	13:27	17:32
SAINT-ETIENNE-DU-BOIS Village	7:18	8:58	11:23	13:33	17:38	8:58	13:33	17:38
BOURG-EN-BRESSE Av. de Bad-Kreuznach	7:30	9:05	11:30	13:40	17:45	9:05	13:40	17:45
BOURG-EN-BRESSE Carré Amiot	7:35	9:10	11:35	13:45	17:50	9:10	13:45	17:50
BOURG-EN-BRESSE Gare SNCF	7:40	9:15	11:40	13:50	17:55	9:15	13:50	17:55
BOURG-EN-BRESSE EDF	7:45							

COMPOSITION DES CLASSES 2017-2018

Composition de l'EQUIPE :

Mme PROSPER Céline (Directrice)

Mme GIRARDET Blandine

Mme ANSBERQUE Karen (Lundi)

Remplaçante rattachée à l'Ecole : Mme COLLE Marie-Hélène

Mme TEIL Isabelle

ATSEM : Mme DONGUY Valérie et SCHOEPFLIN Sylvie

L'Auxiliaire de Vie Scolaire : Mme TOMAS Axelle

L'aide administrative et pédagogique : Mlle BESSON Emilie

Classe Mmes GIRARDET Blandine et ANSBERQUE Karen

Classe des PS - MS - GS = 25 élèves

Classe des PS : 4 • Classe des MS : 12 • Classe des GS : 9

Classe de Mme PROSPER Céline (Directrice)

Classe de Mme TEIL Isabelle

Classe des CP - CE1 - CE2 = 23 élèves

Classe des CP : 10 • Classe des CE1 : 4 • Classe des CE2 : 9

Classe de CM1 et CM2 = 24 élèves

Classe de CM1 : 11 • Classe de CM2 : 13

MARS 2017 LE CARNAVAL



JUIN 2017

SORTIE NATURE

Les écoliers villemontois sont partis à la découverte de leur environnement proche. Un sac à dos avec de l'eau et une casquette sur la tête, chacun a pris la direction de Verjon pour arriver dans les bois et retrouver Pascal Maîtreperrière qui leur sert de guide. Les enfants allaient découvrir l'ensemble de la forêt, les animaux et les végétaux. A partir d'ateliers,

les écoliers ont dû faire appel à leurs cinq sens pour reconnaître un arbre, retrouver un identique, reconnaître une empreinte, découvrir une plante, l'identifier, comprendre la faune, la regarder, écouter, se repérer, et faire une cabane avec les éléments naturels qui sont à disposition, en préservant la flore et en ne dérangeant pas la faune existante.



NOVEMBRE 2017 REPRÉSENTANT DU CONSEIL D'ÉMULATION CIVIQUE



Dans le cadre des activités d'un conseil d'émulation civique, Georges LAURENT ancien élu de Bénay et Bernard Bavoire Ancien Maire d'Ambérieux en Dombes sont intervenus à l'école de Villemotier le vendredi 6 octobre 2017.

Ils sont tous les deux membres de l'Association des anciens maires et adjoints de J-Ain.

Dans un langage adapté à leur jeune public ils ont expliqué le Fonctionnement des institutions locales et évoqué les grands symboles de la République.

Ils ont répondu aux nombreuses questions des élèves -

DÉCEMBRE 2017 LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

Le Père-Noël a rendu visite aux enfants de l'école, sa hotte remplie de jouets éducatifs pour la récréation et de chocolats pour chaque enfant. Sa visite terminée, il a continué sa route à la rencontre d'autres bambins.



DÉCEMBRE 2017 REMISE DE DICTIONNAIRES



LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS / COMITÉS	COORDONNÉES
Cantine Scolaire : Les p'tits villemontois	Jérôme GAVAND 604 chemin Vers le Bois, 01270 Villemotier 07 86 00 93 31 - jerome.gavand@gmail.com
Société Communale de Chasse	Pascal MAITREPIERRE 195 route de Strasbourg, 01270 Villemotier 04 74 51 57 13 - 06 68 64 86 92 maitrepierrep@bourgenbresse.fr
Farfouille Inter association	Mairie 112 Place de la Mairie, 01270 Villemotier 04 74 51 52 05 - villemotier@wanadoo.fr www.villemotier.fr
Comité de Fleurissement	Yvette GERMAN 115 route du Mont Myon, 01270 Villemotier 04 74 51 55 87 - fleurissementvillemotier@yahoo.fr
Gloires Napoléoniennes	Franck TESTART 10 allée des Côtes, 01000 St Denis les Bourg 04 74 32 68 87 - francktestart@aol.com
Gymnastique Volontaire	Janette CHAGNARD 34 route de Verjon, 01270 Salavre 04 74 30 10 59
Rugby (Amis du) de Bény-Villemotier	Fabien MIRMAND (Président) 1600 route de Pirajoux, 01370 BENY 06 75 38 71 99 - fabmirmand@gmail.com Guillaume RIBET - 06 01 45 30 07
Sou des Ecoles : Les p'tits villemontois	François MARECHAL 171 route de Verjon, 01270 Villemotier 06 71 01 57 91 marechalfrancois01@orange.fr
Vill'Amitié	Louis BOUCHARD 1329 route de Strasbourg, 01270 Villemotier 04 74 51 52 53 - louis.bouchard@orange.fr



Nadège et Yvan MICHEL
vous proposent
leurs Spécialités et Suggestions

Tél. 04 74 51 51 98
www.le-chaudron-01.com

Hôtel avec piscine
Ouvert tous les jours
Sauf en hiver :
fermé mercredi soir et samedi midi

CHASSE JAMBON À LA BROCHE

Ce samedi, les bénévoles de la société communale de chasse étaient à pied d'œuvre pour leur soirée jambon à la broche. Dans une ambiance fort sympathique, chacun a pu apprécier du jambon cuit à point et grillé à souhait, accompagné d'un gratin de pommes de terres goûteux et onctueux comme il se doit quand il est cuisiné à la mode bressane. Avec une entrée, un fromage et un morceau de

galette, un café, que faut-il de mieux pour passer une soirée des plus agréables ? Et ce n'est pas le coup de vent du milieu de soirée qui a freiné l'excellente ambiance. Des chants, des blagues, un peu grivoises quelquefois, mais bien enregistrées par les nombreux enfants, des hola, la gouaille et la bonne humeur du président Pascal Maîtreperre, tout y était pour que chacun n'ait qu'une envie, revenir l'année prochaine !



CHASSE REPAS GIBIER

Des convives ravis

Comme chaque année, au cours du mois de janvier, les membres de la société communale de chasse convient les personnes qui le souhaitent à venir déguster du gibier. Cuisinés par Joël et Romain, des maîtres en la matière, chevreuils et sangliers font le régal de tous. Au cours de leur saison de chasse, les chasseurs gardent pour eux les lapins de garennes, les lièvres, les faisans ou les perdrix ; mais le gros gibier prélevé lors des battues organisées dans les bois de la commune est, pour une partie, cuisiné à l'occasion du repas annuel. Avec la possibilité de déguster son repas à la salle communale ou de l'emporter à la maison, chacun, chasseur ou non chasseur, jeune ou moins jeune, peut ainsi apprécier un fois par an, terrine, civet ou rôti de chevreuil ou de sanglier.



UNE FARFOUILLE INTER-ASSOCIATIONS RÉUSSIE

Une farfouille réussie

Comme chaque année, la farfouille inter-associations a réuni quelques 160 exposants.

Du côté des visiteurs, les allées n'ont guère désempé tout au long de la journée.



FLEURISSEMENT

Le comité de fleurissement essaie de rendre notre village aussi accueillant que possible, embelli par nos plantations.

Le travail des 6 bénévoles du fleurissement ne s'arrête pas à la plantation, il faut préparer et nourrir le terrain et les jardinières. Toute la saison, il faut arroser, sarcler, désherber et monder ... Pour être efficaces, nous avons besoin d'être plus nombreux : plus nous sommes, plus les tâches sont réparties et plus nos plantations sont belles.

AOUT - Malgré, les dommages des intempéries du 30/07, les Pommiers refleurissent.



Rucher de la Route Fleurie

Mr MARQUIS Yves
Apiculteur

Montfollet
01270 Villemotier
04 74 51 08 25
06 87 10 09 59
marquisyves2@orange.fr



Produits :

- Miels (Montagne, Fleurs, Chataignier, Acacia, Printemps, Sapin...)
- Pollen
- Gelée royale française
- Cire d'abeille et dérivés (bougies)
- Essaims et Ruches

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

REPAS POULE AU RIZ, LE 1^{ER} DIMANCHE DE DÉCEMBRE



CANTINE

LES PTITS VILLEMONTAIS A SON LOGO

L'une des activités des TAP (Temps d'Activités Périscolaire) proposée aux enfants de l'école communale était d'imaginer un logo pour symboliser leur cantine scolaire. Les consignes données étaient les suivantes : faire une représentation graphique lisible, concise, belle, qui représente la cantine, facilement identifiable et originale. Ce travail s'adressait aux 24 élèves de cycle 2 et aux volontaires du cycle 3 qui étaient 22. Sous la direction de Alexandra Mallet, coordinatrice et animatrice des TAP et de Valérie Donguy, aide aux TAP, les enfants ont fait travailler leur matière grise et ont réalisé des dessins en faisant preuve de beaucoup d'imagination et de maturité pour quelques-uns. Un jury composé de Nathalie Loisy, représentante des parents

d'élèves, François Maréchal, président du sou des écoles, Jérôme Gavand, président de la cantine, Edith Gollion, ancienne ATSEM et aide à la cantine, Karen Ansberque et Nancy Renoud, maîtresses des élèves de classes maternelles, a eu la lourde charge de choisir une œuvre qui sera imprimée sur tous les documents de la cantine.

C'est le dessin de Léonie Canard, élève de CE2, qui a retenu l'attention définitive du jury. Après un travail de réduction pour l'adapter au format courrier, l'œuvre de Léonie illustrera pendant de nombreuses années tous les documents qui émaneront de ce service.



LES PTITS VILLEMONTAIS CHASSE AUX ŒUFS

Un beau soleil, un ciel bleu azur, une bise à peine perceptible, des bénévoles nombreux et motivés ; tous les ingrédients étaient rassemblés pour que l'édition 2017 de la chasse aux œufs du lundi de Pâques soit une réussite. Dès 9 h, les premières familles arrivaient pour que les enfants puissent aller chercher quatre œufs de couleurs différentes, et venir les casser, avec beaucoup de force et de conviction sur la cible destinée à cet effet. A l'issue de la promenade, chaque participant recevait un sachet de chocolats et un petit jeu de son choix. Tandis

que les familles revenaient de leur promenade, les bénévoles des P'tits Villemontois, section sou des écoles, s'affairaient à la préparation de frites et autres gourmandises qui aiguisaient agréablement les papilles de tous les passants. En fin de matinée, plus de 300 chasseurs avaient foulé les chemins piétonniers accompagnés par leurs familles ou par leurs amis. «Une promenade bien agréable et surtout à la portée de tous», précisent des parents avec de tout jeunes enfants.



LES PTITS VILLEMONTAIS COURSE PÉDESTRE NATURE

Cette première édition fut un grand succès avec 57 enfants et 130 coureurs sur les 10 kilomètres.

Les bénévoles du sou des écoles, ont, pour la première fois, organisé une course pédestre «nature». Le succès était au rendez-vous le 13 mai 2017.

Une signalisation originale, parfois humoristique et les podiums ont été réalisés par les enfants de l'école. Les différentes associations du village sont

venues leur prêter main-forte. Les chasseurs de la société communale, des membres du fleurissement, de Vill'Amitié, des anciens pompiers, des élus communaux, des anciens parents d'élèves, tout ce monde a œuvré dans la bonne humeur avec les bénévoles de l'association pour un bon déroulement de la journée. Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour une seconde édition en 2018, le 12 mai.



LES PTITS VILLEMONTOIS FÊTE DE FIN D'ANNÉE



LES PTITS VILLEMONTOIS TARTES

Belle réussite pour la vente de tartes salées et sucrées du sou des écoles. Les quelques 230 tartes préparées par les parents ont vite trouvé preneur. Le système de réservation auprès des enfants de l'école a très bien marché, et les personnes qui n'avaient pas réservé n'ont, dans l'ensemble, pas pu être servies car seulement quelques tartes restaient à vendre à l'étal le samedi matin. Le bénéfice réalisé par cette manifestation annuelle permettra de financer des transports de car, des intervenants extérieurs ou des activités qui ne sont pas réalisées à l'école.



RUGBY PÉTANQUE



Un public nombreux à la pétanque

Samedi dernier, les amis du rugby de Bénvy-Villemotier ont organisé leur concours de pétanque. 12 doublettes se sont affrontées pour le concours général et deux au concours complémentaire. La doublette Nicolas Barbier-Damien Renaud a terminé sur la plus haute marche du podium, la doublette Rudy Maison-Lodo a terminé deuxième et la doublette Lionnel Giroux-Romuald Ribet se classe troisième. Si la très forte chaleur ou le trop grand nombre de manifestations de cette fin de mois d'août a peut-être arrêté certains joueurs, la buvette et la partie casse-croûte n'ont pas désempilé de l'après-midi, offrant une pause fraîcheur bien appréciée par tous les nombreux visiteurs.

VILL'AMITIÉ



Repas fin saison hiver



Reprise de la saison d'automne

Le début de saison est aussi l'occasion de fêter les anniversaires : 70 ans pour Marie-Thérèse Boquillod, Josiane Bouchard, Georges Gollion, Viviane Marion, Christiane Perrod et 80 ans pour Jeanine Michon.



VALENTIN GUICHON DANSEUR

Valentin Guichon sur la plus haute marche du podium

Valentin Guichon, un jeune villemontois âgé de 16 ans a obtenu le titre de «Vainqueur de la Coupe de France de Danse», catégorie «Rock Sauté Adulte Débutant», le 10 juin dernier, à Bron

Comment avez-vous commencé la danse ?

Après une démonstration de danse du «Diams'Club» de Bourg, je me suis inscrit à la danse à Coligny. J'ai fait du hip-hop, du rock piétiné seul et en couple, et j'ai fini ma dernière année, en 2014-2015, à Coligny, en faisant du rock sauté.

Comment êtes-vous arrivé à la compétition ?

En 2016, j'ai rencontré Margot, ma cavalière. Je suis passé à deux entraînements par semaine pour la compétition et je suis rentré au «Diams'Club».

Comment s'adapte-t-on à un nouveau partenaire quand on fait la compétition ?

Au fil des entraînements, on apprend à se connaître ; d'autant plus que Margot avait une longueur d'avance sur moi au niveau de la compétition. Son expérience m'a beaucoup aidé pour avancer rapidement. Et surtout, il faut que l'un ait une grande confiance en l'autre et réciproquement, sinon, ça ne peut pas marcher ! Si l'un des deux est un peu fatigué, par exemple par un rhume, l'autre va le booster et faire en sorte que ça ne se voit pas ! Il faut aussi une grande complicité dans le travail fourni pour pouvoir avancer et donner le meilleur de nous-mêmes !

Pouvez-vous nous raconter votre première compétition ?

Ma première compétition a été à Ambert, dans le Puy-de-Dôme. Le stress m'a empêché de performer, mais on a quand même fini troisième. Cette étape m'a permis de découvrir et de comprendre le milieu de la compétition, les juges, les différents passages, les notations, etc...

Et pour les autres concours ?

Après, on a enchaîné trois compétitions, à Hadol dans les Vosges, à Bellegarde dans l'Ain et à Nîmes dans le Gard. On les a gagnées dans notre catégorie qui est le «Rock Sauté Adultes Débutant». Il y a deux

types de compétitions : la «Coupe de France» qui regroupe toutes les catégories nationales, ce sont les compétitions qui restent sur le territoire français. Ce sont aussi les compétitions auxquelles j'ai participé en 2017. Et il y a le «Championnat de France» qui regroupe tout ce qui est catégories internationales. Autrement dit, ça regroupe les danseurs qui vont aller défendre les couleurs de la France à l'étranger.

Comment vous organisez-vous pour participer à une compétition ?

Comme on connaît les dates des compétitions, d'avance, je peux me mettre à jour pour mes devoirs d'école. C'est la condition de mes parents pour pouvoir participer à une compétition ! D'abord l'école !

Comment se déroule une compétition ?

On est présenté seul ou à plusieurs, cela dépend de la compétition et du timing. Quand on danse, il faut



donner le meilleur de soi-même, être au maximum pour obtenir les meilleures notes possibles. Après, on nous donne les résultats des podiums et après seulement, on connaît les notes que l'on a obtenues pour la compétition.



Quelles émotions ressent-on quand on est sur le podium ?

Un immense soulagement ! Pour Margot et pour moi, et aussi pour le club et les entraîneurs. Quand on nous annonce qu'on est premier, on a envie de sauter de partout, c'est à la fois un soulagement et un aboutissement de plusieurs années de travail, de beaucoup de travail et surtout une très grande joie personnelle d'avoir réussi.

Est-il facile de concilier vie scolaire, compétition et vie extrascolaire ?

Il faut arriver à tout organiser, j'essaie de gérer mon temps au mieux pour arriver à tout faire. Je profite du dimanche pour me mettre en avance dans mes devoirs et mes leçons. Je viens d'entrer en première ES. En seconde, j'ai été félicité aux trois trimestres, je suis plutôt un bon élève. Mais j'ai aussi une très bonne hygiène de vie. Pendant que les copains sortent, moi, je me mets en avance pour l'école ou je suis à l'entraînement ou en compétition, ça demande des sacrifices ! Et ce n'est pas toujours facile à faire comprendre aux jeunes de mon âge que je puisse être passionné par la danse et pas par le foot ou le rugby ! Depuis tout petit, je suis aussi passionné par le cirque. Quand un cirque passe dans la région, je ne manque pas d'aller lui rendre une visite pour assister à une représentation.

Qu'allez-vous faire cette année ?

A partir du moment où on est arrivé premier, on est obligé de changer de catégorie. On s'entraînera quatre fois par semaine. Au mois de décembre, je vais connaître la catégorie dans laquelle je vais concourir tout au long de l'année «Rock Acrobatique Débutant» ou alors «Rock Sauté Junior» qui est la première catégorie à mêler rock sauté et rock acrobatique. Et dès janvier, on sera reparti pour une année de compétitions.

Comment voyez-vous votre avenir ?

Je ne sais pas encore si la danse fera partie de mon futur métier, mais pourquoi pas devenir un jour entraîneur ?

ÉTAT CIVIL

EN L'AN 2017...

... ILS SONT NÉS

CALLAND Emma	3 janvier 2017
GRATTARD Mia Analoucia	5 avril 2017
PALLARÈS Anna	5 juin 2017
CLAIN Lyam	12 août 2017
VUILLOT Noham	5 décembre 2017

... ILS SE SONT MARIÉS

Coralie GIROUD et Rémi TURILLE	22 juillet 2017
--------------------------------	-----------------

... ILS NOUS ONT QUITTÉS

GAVAND Georges Eugène	27 janvier 2017
LENOIR Bernard Jean-Marie	9 février 2017
ROBIN Marcelle Gabrielle Colette	13 avril 2017
BERNARD Jean-Claude	24 mai 2017
VION DELPHIN MEYER Pierre	19 juin 2017
PAUBEL Roger Fernand Léandre	24 juillet 2017
BATIN Philippe	12 septembre 2017

ET IL Y A 100 ANS, EN 1917...

... ILS SONT NÉS

BILLOUD Armand-Hubert	5 février 1917
BOYARD Séraphine Amélie Julier	24 février 1917
PONCET Eugène René	27 février 1917
RENOUD Lucie Marie Eugénie	12 avril 1917
RODET Marthe	25 avril 1917
MEUNIER Berthe Valérie	5 mai 1917
TOURNIER Olivier Benjamin Eugène	18 juillet 1917

ET... ILS SE SONT MARIÉS

Pas de mariage

ET... ILS NOUS ONT QUITTÉS

PONCIN François Constantin	7 janvier 1917
CHOSSAT Marie Maxime	18 janvier 1917
RENAUDAT Joseph Maxime	5 février 1917
MEUNIER Auguste Émile (Transcription Armée12/02/1917)	24 novembre 1916
VERCHÈRE Étienne	20 février 1917
MICHON Marie Justine Adélaïde	18 mars 1917
RODET Marthe	4 mai 1917
POBEL Adelphe Eugène	7 juin 1917
PRABEL Joseph Ferdinand	9 août 1917
DREVET Marie Alexandrine	13 décembre 1917

MOULIN DES PONTS

Le Moulin de «Moulin des Ponts» réhabilité avec passion

En 1991, Yvette et Jean-Luc German font l'acquisition d'un vieux moulin. Situé non loin de l'actuel rond-point de Moulin des Ponts, le moulin dit de 'Moulin-des-Ponts' était inhabité depuis plus de quarante ans. Au fil des années, le couple rénove l'ensemble avec beaucoup de goût et de passion, tout en mettant en valeur le passé artisanal et commercial du lieu.

Avez-vous un souvenir des premiers travaux réalisés ?

Jean-Luc : Tout d'abord, il a fallu nettoyer et débarrasser pour faire un peu de place. Nous avons commencé par nettoyer le tour afin d'y voir un peu plus clair. C'était inhabité depuis longtemps, la végétation avait envahi l'espace libre. Au fur et à mesure du nettoyage, nous avons découvert et gardé de nombreux éléments du moulin qui sont toujours sur le site comme des poutres, des conduits en bois, des poulies, des axes. Tout n'a pas encore retrouvé sa place d'origine. Nous avons aussi aménagé un logement pour que la famille ait un minimum de confort.

Yvette : Je me souviens des premiers pique-niques avec les enfants, il ne faisait pas très chaud, et nous mangions au soleil avec un anorak sur le dos. Nous avons fait des quantités impressionnantes de béton avec une petite bétonnière, broché, enlevé des grosses pierres. On savait pourquoi on allait se coucher le soir !



Connaissez-vous l'histoire de votre moulin ?

Jean-Luc : On sait que notre moulin existait déjà à la fin du XVIIIème siècle. Au départ, il était seulement activé par la roue. Jean Convert, un ancien meunier bressan nous a donné de précieuses informations. Le moulin, qui appartenait alors au Seigneur de Franclieu à Marboz, était auparavant exploité par un meunier nommé Ravier. Quatre familles Convert vont occuper le moulin pendant 141 ans. Nous n'avons pas d'informations pour la fin du XVIIIème et le XIXème siècle.

Aujourd'hui, votre logement est terminé, votre extérieur est aménagé. Vous continuez de remettre votre moulin en état. Pouvez-vous nous le décrire ?

Jean-Luc : Le moulin est bâti sur trois niveaux. Au sous-sol, c'est à dire au niveau de la rivière, au départ, le moulin était seulement activé par la roue. Ensuite trois chambres d'eau avec deux turbines «Fontaine» et une turbine «Francis», avec des spécificités bien précises, ont été créées. Aujourd'hui, il y a trois turbines. Au rez-de-chaussée, étaient toutes les poulies les courroies de transmissions ainsi que les supports de meules qui sont visibles par les grosses colonnes. Le moulin possède trois paires de meules qui sont situées au premier étage. A ce niveau, étaient aussi installés un remonte-sacs, une mélangeuse et un lieu de stockage de la farine, l'ensemble est relié par des remonte-grains (petits godets) sur courroies. Enfin au deuxième étage, nous trouvons le trieur qui servait à séparer les différentes graines, le bluteur ou blutterie qui servait à séparer la farine du son et tout un système de ventilation qui servait à épurer la farine.

BIENVENUE AU MOULIN DU FAY



Nous sommes Bruno et Sophie. Après avoir vécu près de 12 ans à Bény, nous avons repris l'activité des chambres d'hôtes au Moulin du Fay depuis février 2017.

Nous proposons également la table d'hôtes le soir pour les clients dormant au moulin. L'activité de pizzeria a été conservée par nos prédécesseurs qui se sont installés à Villeneuve-lès-Charnod dans le Jura.

Le Moulin du Fay, c'est 5 chambres d'hôtes pour une capacité totale de 15 personnes.

Le site est labélisé 3 épis par Gîte de France. Il convient parfaitement aux groupes de motards, cavaliers, randonneurs ou cyclistes. Nous accueillons aussi des automobilistes qui font une étape sur la route de leurs vacances.

Au moulin, tout est mis en œuvre pour séjourner une ou plusieurs nuits dans un cadre confortable et chaleureux.

Nos chambres climatisées sont équipées de wi-fi et se situent à l'étage. Elles sont non-fumeur et les animaux ne sont pas admis dans les chambres.

Quatre chambres sont équipées d'une salle de

douche et de wc privés. Une chambre est équipée d'une salle de bain et de wc privés.

Nos chambres peuvent accueillir de 2 à 6 personnes. Une chambre familiale avec 2 pièces indépendantes est également appréciée par les familles avec enfants. Nous fournissons les draps et serviettes de toilette. Pour les repas du soir et les petits déjeuners, nous mettons à disposition notre salle-à-manger qui a été rénovée au cœur des mécanismes du moulin et des roues à moudre les graines de céréales.

De plus, une salle commune climatisée est mise à disposition de nos hôtes pour se retrouver avec la possibilité de se faire à manger. Cette salle est équipée d'une cuisine ouverte, d'une télévision et de sanitaire (douche et wc).

Nos deux terrasses sont appréciées dès les beaux jours pour profiter pleinement de la nature environnante.

Afin de découvrir notre territoire Bressan, à partir de 2 nuits consécutives dans la même chambre, nous vous offrons 10% sur toutes les nuitées en chambres d'hôtes dès la première nuitée (hors repas table d'hôtes).

Retrouver toutes les informations sur notre site.



LE MOULIN DU FAY

Bruno et Sophie BUIRON
Chambres d'hôtes - Table d'hôtes

1702 Route du Fay - 01270 VILLEMOTIER

Tél. 04 74 42 01 48 - 06 62 00 89 11

www.moulindufay.com



CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

Dimanche 21

REPAS de la Société De Chasse à 12 H

FEVRIER

Dimanche 4

CHOUCROUTE à emporter du Club Vill'Amitié

MARS

Samedi 10

Dimanche 25

CARNAVAL organisé par Les P'tits Villemontois

BANQUET DES CLASSES en 3 et 8

AVRIL

Lundi 2

CHASSE A L'ŒUF (Les P'tits Villemontois) à partir de 9 H

MAI

Mardi 8

Samedi 12

MARCHE du Conseil Municipal

COURSE PEDESTRE des P'tits Villemontois

JUIN

Dimanche 24

KERMESSE des P'tits Villemontois (bréchets de poulets)

JUILLET

Samedi 7

JAMBON A LA BROCHE de la Société De Chasse à 19H

AOÛT

Dimanche 19

Samedi 25

FARFOUILLE INTER-ASSOCIATIONS

CONCOURS DE PETANQUE des « Amis du Rugby » Béný / Villemotier

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

Samedi 17

VENTE DE TARTES des P'tits Villemontois

DECEMBRE

Dimanche 2

Samedi 8

Repas POULE AU RIZ de la GYMNASIQUE VOLONTAIRE

TELETHON

QUOI ?	COORDONNÉES
APICULTEUR	Yves MARQUIS 521 Route de Montfollet - F-01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 08 25 - Mobile : 06 87 10 09 59 marquisyves2@orange.fr
BIO MARAICHER	Jardin de Villemotier - Sylvain PATHOUX 148 Impasse du Carouge - F-01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 58 26 - sylvain.pathoux@orange.fr
BOULANGERIE - RESTAURANT	Établissements BOLMIN - Chez Bol Route de Strasbourg - F-01270 Villemotier - Tél. : 04 74 51 51 83
CHAMBRES D'HÔTES TABLE D'HÔTES	Bruno BUIRON 1721 Route du Fay - F-01270 Villemotier Tél. : 04 74 42 01 48 - 06 62 00 89 11 christelle-thierry@moulin-du-fay.com - www.moulindufay.com
COIFFURE	ART BEAUTÉ COIFFURE - Chantal TESTON 1591 Route de Strasbourg - F-01270 Villemotier - Tél. : 04 74 23 93 69
ELEVAGE CHAROLAIS EN AGRICULTURE BIO	Franck VINCENT 1618 Route de Saint Germain - F-01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 54 12 - Mobile : 06 73 91 19 88 franckv@wanadoo.fr
HOTEL, RESTAURANTS LE CHAUDRON	Le CHAUDRON Yvan et Nadège MICHEL 1782 Route de Strasbourg - F-01270 Villemotier - Tél. : 04 74 51 51 98
INFORMATIQUE	Michel MAISONNEUVE 481 Chemin du Bois Rodet - F-01270 Villemotier - Mobile : 06 07 81 98 93 contact@maisonneuve-info.fr - www.maisonneuve-info.fr
MAÇONNERIE GÉNÉRALE ET GROS OEUVRE DE BÂTIMENT	ACP - William-Steven NUGUET 845 Route du Carouge - F-01270 Villemotier Tél. : 04 74 30 43 37 - Mobile : 06 13 01 89 60 Email : acp-maconnerie@orange.fr - www.acp-maconnerie.fr
MENUISERIE, ESCALIER, ETC.	BOIS DESIGN - Sébastien JACQUIER 77 Impasse en Miard - F-01270 Villemotier Mobile : 06 16 70 62 51 Email : sebastienjacquier@yahoo.fr
PAYSAGISTES	Ain Paysages et Jardins Services - Dominique MICHON 162 Route de Strasbourg - F-01270 Villemotier - Tél. : 04 74 51 56 52
PLOMBERIE, SANITAIRE, CHAUFFAGE	Régis NEVORET Sarl 132 rue des Fleurs - F-01851 Marboz Tél. : 04 74 42 02 33 - www.nevoret.fr



Au Bourg - 01270 VILLEMOTIER - Tél. 04 74 51 51 83
chezbol@orange.fr

- Pâtisserie fine
- Viennoiserie
- Pièces montées
- Pain travaillé à l'ancienne,
cuit au four chauffé au bois
- Spécialités bressanes
- Plat du jour
- Carte
- Dessert maison
- 7/7 Midi et soir



VERS
BOURG-EN-BRESSE

